

Groupement lémanique

15 m<sup>2</sup> SNS

Numéro spécial Juillet – Septembre 2011



*JANOVA* (53), de Pierre-Yves Diserens  
**PRIX 2011 DU PATRIMOINE NAVAL SUR LE LEMAN**

Président: Eric Biéler, Rte du Stand 68, 1260 Nyon 022 / 738 72 02 079 / 312 24 93  
[bieler.erin@bluewin.ch](mailto:bieler.erin@bluewin.ch)

Cet été, la Fondation Bolle a attribué le Prix 2011 du patrimoine naval sur le Léman, d'un montant de 10.000 francs, à

### **Pierre-Yves Diserens, pour la restauration de « JANOA »,**

le 15 m<sup>2</sup> SNS 53 dessiné par Henri Copponex, et construit chez Vidoli à Crans en 1946. La remise du prix a eu lieu le samedi 10 septembre à 16h00 au Musée du Léman, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine.

#### **La Fondation Bolle**

Un des objectifs de la Fondation Bolle est „ *d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine provenant de la famille Bolle dans la région morgienne; actions dans le domaine de l'art, du vin, de la chasse et du lac (...)*“.

Créé en 2009, ce « Prix du patrimoine naval sur le Léman » est attribué tous les deux ans. Il est décerné à toute personne physique ou morale ayant restauré ou reconstruit un bateau de patrimoine naviguant sur le Léman ou destiné à naviguer sur celui-ci. La préférence est accordée à tout projet privilégiant la tradition et le maintien d'un savoir-faire lémanique. En 2009, il avait récompensé la restauration de « Calliope » à Jean-Philippe Mayerat de Rolle, un 2tx de 1909.

Extrait du rapport du jury :

« Janoa » est un sloop marconi lémanique de type 15m<sup>2</sup> SNS. Le plan est de l'architecte naval genevois Henri Copponex. Le bateau a été construit en 1946 au chantier naval Aldo Vidoli à Crans. De nombreux 15m<sup>2</sup> SNS naviguent toujours sur le lac et il s'agit d'une série très représentative du patrimoine naval suisse. Pierre-Yves Diserens s'est porté acquéreur du bateau à la fin des années 90. Il a aussitôt entrepris des travaux de restauration qui se sont étendus sur la période 1999-2010, soit près de 1600 heures de travail. La restauration a été menée à bien par Pierre-Yves Diserens lui-même. Mais n'étant pas du métier il a choisi de bénéficier, notamment, des conseils éclairés de Gérard Birbaum en son chantier naval de Denges. Le bateau, visible dans le port de Morges, participe fréquemment à des régates de série et aux rendez-vous lémaniques de vieux gréements.

Les travaux de restauration ont porté essentiellement sur la partie immergée du bateau, fortement endommagée par la pourriture. Les ¾ de la quille, 8 varangues et de nombreuses membrures ont été remplacées, de même que les bordages de la carène. Ces réparations, touchant à la structure même de la coque, ont été menées dans les règles de l'art.

*Avis du jury :*

*Le jury a apprécié particulièrement la bonne facture de réparations pourtant difficiles à réaliser par un amateur. L'implication de M. Diserens a été totale et les travaux ont été réalisés en conformité avec les procédés de construction originaux, grâce au savoir faire acquis auprès d'un professionnel, M. Birbaum.*

*Le jury a apprécié également l'état général du voilier, entretenu avec beaucoup de soin, et dont le propriétaire a conservé le gréement en bois. L'allure générale du bateau et son accastillage, qui n'a pas été trop modernisé, reflètent bien le style d'un 15m<sup>2</sup> SNS des années 40.*

#### **Le jury**

La Fondation avait désigné un jury de cinq personnes pour ce prix 2011 :

- Carinne Bertola, conservatrice du Musée du Léman, présidente;
- Yves Rattaz, notaire, président de la Fondation Bolle,
- Laurent Chenu, conservateur cantonal des monuments et des sites du Canton de Vaud;
- Jean-Philippe Mayerat, patron du chantier naval éponyme à Rolle,
- Pierre Meyer, journaliste nautique, secrétaire.

Après une première analyse sur dossiers, le jury a consacré l'hiver 2011 à visiter les bateaux candidats.

#### **Les critères**

Afin de permettre une sélection aussi objective que possible, sachant que la Fondation Bolle souhaite non seulement primer la restauration ou la reconstruction d'un bateau de patrimoine naviguant sur le Léman, mais également d'y maintenir un savoir-faire de tradition lémanique, le jury avait déterminé cinq critères de sélection pour étayer ses choix :

- 1) L'authenticité du projet : c'est le critère principal. Il concerne à la fois la qualité de la restauration et la contribution qu'il apporte au maintien des savoir-faire lémaniques ;
- 2) L'implication personnelle du requérant ;
- 3) La capacité à documenter la restauration et l'histoire du bateau ;
- 4) Le fait que le bateau restauré navigue sur le lac et y soit visible ;
- 5) La rareté.

### Cinq candidats retenus

Vu la diversité et la qualité des restaurations présentées, la Fondation Bolle a élargi sa palette en accordant, en sus du Prix, deux distinctions et deux mentions. Nous les citons ici pour bien comprendre sur quels concurrents de haut rang **Janoa** l'a emporté.

Les distinctions récompensent Monsieur Benoît de Gorski, de Genève, pour la restauration de « **Endrick** », le 7m JI unique sur le Léman, construit en 1912 sur un plan William Fife, et Monsieur Jacques Sprunger, de Lausanne, pour la restauration de « **La Bargagne** », un sloop Baleineau construit en 1969 chez Kurt Kirsch sur un plan de François Graeser.

Les mentions ont été attribuées à « **Nessie** », un canot de pêche construit en 1908, propriété de Monsieur Pierre Vuadens, de Nyon, restauré par le chantier Jean-Paul Sartorio et à l'« **Etoile** », un canot moteur de 1910, maintenu dans un état remarquable grâce aux bons soins de Messieurs Pierre-Henri Loup et Jean-Martial Mercanton, de Lausanne.

### Félicitations et remerciements

Le Groupement lémanique des 15 m2 SNS présente à **Pierre-Yves et à sa famille** ses plus vives félicitations pour ce prix, pour le travail accompli, les efforts et la patience investis dans cette rénovation, et bien évidemment pour le résultat : un ancien 15 m2 SNS dans un état impeccable sous son allure d'origine.

Le Groupement lémanique tient également à remercier **la Fondation Bolle et son jury**. Certes, le 15 m2 SNS est un bateau plus modeste qu'un 2 tx ou qu'un 7 m JI, mais il en existe encore une quarantaine d'exemplaires sur notre lac, et plusieurs de leurs propriétaires, sans y vouer autant d'années que Pierre-Yves, sans avoir ni ses capacités ni son obstination du détail, passent néanmoins une grande partie de leurs loisirs à entretenir leur bateau. Pour tous ces amoureux discrets des 15 m2 SNS, ce Prix 2011 du patrimoine naval sur le Léman est une attention bienvenue et un formidable encouragement. MERCI à la Fondation Bolle et à son jury pour cette consécration très valorisante.

{...Et merci enfin à **Vincent Zanlonghi**, ancien Président de notre Association suisse, sans l'intervention duquel Pierre-Yves n'aurait même pas déposé son dossier... !}